

RAPPORT DU MAIRE D'ARRONDISSEMENT
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-LÉONARD

Présenté lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 juillet 2008.

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Il me fait plaisir de vous rendre compte du rapport annuel de la situation financière de l'arrondissement de Saint-Léonard. Mes collègues du conseil et moi-même sommes très satisfaits des résultats obtenus pour l'année 2007.

Résultats financiers au 31 décembre 2007

L'année financière se terminant au 31 décembre 2007 aura été marquée par le volume exceptionnel d'opérations de déneigement auquel nous avons dû faire face cet hiver. C'est principalement la raison pour laquelle l'arrondissement doit composer avec un déficit de gestion de 647 500 \$.

Les dépenses réelles se sont chiffrées à 39 877 700 \$ alors que notre budget final était de 39 000 200 \$. Il en résulte donc un écart défavorable de 877 500 \$. Pour ce qui est des revenus, l'arrondissement a encaissé 1 606 000 \$, ce qui représente un écart défavorable de 23 000 \$ par rapport aux 1 629 000 \$ budgétisés.

Par ailleurs, des ajustements corporatifs de 253 000 \$ ont diminué le déficit de gestion à 647 500 \$, tel qu'indiqué précédemment.

Indications préliminaires sur les états financiers de 2008

Une dotation nette de 36 762 700 \$, répartie entre des dépenses de 38 592 300 \$ et des revenus et affectations de 1 829 600 \$, est prévue dans le budget 2008.

Nous avons tout mis en œuvre pour combler notre déficit en y consacrant nos surplus de gestion tout en poursuivant nos efforts de resserrement de nos finances publiques afin de créer les conditions d'une année 2009 prospère. Nous avons pleinement confiance en la rigueur et au professionnalisme de l'administration pour atteindre cet objectif.

Programme triennal d'immobilisations 2008, 2009 et 2010

Notre programme triennal d'immobilisations 2008-2010 prévoit des investissements de 19 820 000 \$. Pour l'année 2008, le budget net du programme triennal d'immobilisations était de 6 200 000 \$. En tenant compte du report des sommes non utilisées du programme d'immobilisations 2007 de 1 023 000 \$ et des montants de subvention prévues de 120 000 \$, des investissements totaux de 7 343 000 \$ sont anticipés cette année pour les travaux suivants :

4 872 000 \$	pour la réfection de rues et de trottoirs et du réseau d'éclairage
543 000 \$	pour les travaux d'infrastructures dans les nouveaux secteurs
905 000 \$	pour la protection des bâtiments administratifs, sportifs et de loisirs

228 000 \$	pour la réfection et l'aménagement de parcs et de terrains de jeux
695 000 \$	pour le remplacement de véhicules
100 000 \$	pour l'achat d'équipements informatique et de bureautique
7 343 000 \$	Total

Nous croyons que cet effort consenti en 2008 contribuera au maintien de nos acquis.

Orientations budgétaires 2009

Depuis 2007, Saint-Léonard procède à une revue de ses activités, services, opérations et programmes, comme c'est également le cas dans tous les arrondissements de Montréal. Ce processus, connu sous le nom de RASOP, nous a permis de prendre des mesures concrètes dès les premiers mois. En regard de l'abolition de postes, pour atteindre l'objectif 2007-2010, nous avons un total de 24,1 postes à éliminer. Nous avons réduit, en 2007, la structure de 5 postes et, en 2008, nous avons aboli 8,5 postes pour un total de 13,5 postes. Nous prévoyons éliminer cinq postes supplémentaires en 2009. Le solde de 5,6 postes devrait également se réaliser pour 2010, atteignant ainsi notre objectif.

Par ailleurs, l'arrondissement de Saint-Léonard poursuit son engagement dans la protection de l'environnement en ayant modifié le règlement municipal sur le recyclage obligatoire ce qui a eu pour effet d'augmenter considérablement notre taux de matières recyclables. Nous avons également développé une campagne de sensibilisation afin d'inciter les citoyens à une meilleure utilisation de l'eau potable. Nous avons aussi appuyé la création d'une Société de développement commerciale sur la rue Jean-Talon.

Finalement, nous avons augmenté la période d'activités de la patrouille de sécurité dans les parcs. Cette année encore, les choix budgétaires seront faits avec rigueur et minutie comme cela s'est toujours fait dans le passé à Saint-Léonard.

Budget triennal des immobilisations 2009, 2010 et 2011

Le budget triennal des immobilisations 2009-2011, qui sera déposé à l'automne 2008, fera le point sur les priorités budgétaires de l'arrondissement. C'est dans un esprit de continuité que les investissements de ce budget triennal seront réalisés, afin de protéger nos acquis et nos actifs. La mise en place d'actions pour la protection et l'amélioration des infrastructures communautaires comme les routes, les bâtiments sportifs ou encore le remplacement d'équipements dans les parcs sera donc priorisée.

Rémunération des conseillers d'arrondissement

Selon la Loi sur le traitement des élus municipaux, le présent rapport doit aussi indiquer les revenus des conseillers d'arrondissement pour 2008.

La rémunération de base pour le poste de conseiller d'arrondissement est de 38 128 \$ et l'allocation de dépenses est de 14 242 \$.

Ces revenus sont conformes au Règlement établissant le traitement des conseillers d'arrondissement (Règlement numéro 2117) et à la Loi sur le traitement des élus municipaux.

Le budget 2009 sera préparé avec autant de rigueur que tous les budgets que nous avons réalisés précédemment. Durant ces quelques mois de transition, soyez sûrs que le conseil d'arrondissement continuera à travailler dans cet esprit, afin de développer nos services à la population et de créer les conditions d'un milieu de vie de qualité pour tous les Léonardois.